

Les petites exploitations d'élevage bovin des marais du Cotentin. Fonctionnement et trajectoires d'évolution

Small cattle breeding farms in the water-meadow land of Cotentin. Running and evolution

A. GUILLAUMIN (1), C. PERROT (1), J. RIMBERT (2), R. GAUSSERES (2)

(1) Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75 595 Paris cedex

(2) Parc Naturel Régional du Cotentin et du Bessin, Manoir de Cantepie, 50 500 Les Veys

De 1997 à 1999, le Parc Naturel des marais du Cotentin et du Bessin a conduit une réflexion sur l'avenir de l'agriculture dans la zone. Pour éclairer cette réflexion, une typologie à dire d'experts a été réalisée. Parmi les 14 systèmes décrits, deux sont moins connus des experts locaux (partenaires professionnels des agriculteurs dans les secteurs de l'amont, l'aval, les services), en raison de la faible intensité des relations des experts avec ces éleveurs. Il s'agit, d'une part, d'un système de production mixte (lait+viande) traditionnel, avec des exploitations de 80 000 l de quota et quelques bœufs ou vaches allaitantes sur une SAU moyenne de 35 ha, et d'autre part, d'un système bovin viande, beaucoup moins répandu, avec des exploitations de 15 vaches en moyenne sur 24 ha (Gain, 1999). Ces systèmes ont un rôle significatif dans l'entretien du paysage et dans le maintien de l'emploi local. D'après les données existantes, ils représentaient 20 % des exploitations du Parc en 1993 et utilisaient 14 % de la SAU totale du Parc ainsi que des surfaces en marais (prairies inondables).

C'est pourquoi le Parc Naturel a mené cette étude en 1999 pour mieux connaître le fonctionnement de ces systèmes et leur perspective d'évolution. 20 entretiens semi-directifs d'éleveurs ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de ces exploitations et leur diversité. L'entretien portait sur la description de l'exploitation, son histoire et sur les projets de l'éleveur. Cet échantillon d'exploitations a été constitué avec l'aide de techniciens de laiterie sur la base d'une enquête réalisée en 1993 par l'INRA en recherchant une diversité de situation (dimension, situation géographique, familiale, âge). Ces rencontres ont été complétées par des enquêtes téléphoniques auprès de 41 exploitants qui appartenaient à ces systèmes en 1993 afin de valider la segmentation de cette population et de fournir une première évaluation de l'importance respective des différents groupes.

DIVERSITE ET MOBILITE

Le trait le plus frappant est que les exploitations de petite dimension constituent une population plus diverse et mobile que ce qui est généralement décrit. On peut distinguer trois grands types pour les exploitations laitières :

- Des exploitants « en croisière », qui ne souhaitent pas évoluer, souvent proches de la retraite mais dont certains sont plus jeunes, souvent célibataires. Ils ont des quotas de 30 000 l à 70 000 l de lait pour une SAU de 10 à 35 ha et des systèmes tout herbe (7 cas sur 8) avec des vaches normandes exclusivement.
- Des exploitants qui veulent s'agrandir, dont certains n'ont pas de moyen d'y arriver et sont en situation d'échec et d'autres avec des projets précis. Ce sont des ménages, souvent double-actifs (le chef d'exploitation ou sa femme), avec une SAU plus importante : 30 à 60 ha et une petite part de maïs dans la SAU (6 à 10 %), un quota avoisinant les 100 000 l de lait et parfois un atelier VA (8 à 32). Les projets des exploitants sont la création d'un GAEC avec le voisin, l'acquisition de terres avec quota, la conversion du quota laitier en droit vache allaitante (ou le contraire), la construction d'un bâtiment ou d'une salle de traite, l'agrotourisme. A noter que plusieurs

éleveurs évoquent la conversion à l'agriculture biologique (mais sans être très informés sur le cahier des charges).

- Des exploitations qui se sont agrandies, parfois fortement, bon nombre d'entre elles ont réussi à doubler ou tripler leur quota de 1993 à 2000 pour disposer aujourd'hui de 100 à 160 000 l voire plus (jusqu'à 300 000 l), changeant parfois radicalement de type de fonctionnement.

DES CARACTERISTIQUES COMMUNES : VALORISATION DE L'HERBE, FAIBLE UTILISATION D'INTRANTS, EQUIPEMENT MINIMUM...

Les systèmes fourragers de ces exploitations reposent exclusivement ou en grande partie sur les surfaces en herbe, en particulier les zones de marais. Les éleveurs, conscients de la fragilité de leur équilibre économique, gèrent très prudemment de faibles flux financiers. Cela se traduit par une faible utilisation d'intrants, un matériel très limité et des bâtiments rudimentaires souvent pénalisant pour les conditions de travail et la qualité du lait. Dans ces conditions, la MSA représente le principal poste de charge avec les travaux réalisés par entreprise. Le prix du lait est, sauf exception notable, souvent faible en raison d'une production importante de lait à l'herbe au printemps et d'une qualité du lait médiocre.

Par manque d'information ou de compétences administratives, un nombre important des exploitants rencontrés ne touche pas les primes auxquelles ils auraient droit, par exemple la prime à l'herbe. La moitié d'entre eux a cependant souscrit des contrats agri-environnementaux.

Cette enquête permet de réfuter quelques idées reçues : les petites exploitations sont diverses, ne sont pas toutes figées, et se transmettent. Parmi les petits éleveurs laitiers de 1993 qui ont moins de 50 ans aujourd'hui : plus de 30% ont réussi à mener à bien leur projet d'évolution, 20% sont en cours de réalisation, 30% n'ont pas souhaité évoluer, moins de 10% ont arrêté toute exploitation. Et parmi les exploitations qui ont changé de chef d'exploitation pendant la période : 40% ont été cédées à un jeune éleveur (successeur 1 fois sur 2), contre 20% à un voisin qui s'est agrandi, 40% restant gérées par le conjoint. Ces résultats permettent au Parc Naturel et autres acteurs concernés d'envisager des actions de soutien à ces systèmes qui permettraient de faciliter des investissements modérés pour améliorer les conditions de travail et la qualité des produits, de favoriser leur accès à l'information et à la formation, de conforter le fonctionnement de ces exploitations dont le processus de production est positif pour l'environnement (utilisation du marais et de prairies peu fertilisées, plutôt que de maïs ensilage) et l'emploi local.

Gain, G., 1999. Etude prospective sur l'agriculture de la région des marais, synthèse, Chambre d'Agriculture de Normandie, PNR des marais du Cotentin et du Bessin, 97 p. + annexes.

Gausseres, R., 2000. Etude des petits systèmes agricoles dans le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, mémoire de fin d'étude de l'ENSA de Rennes, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, 31 p. + annexes